AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (7)ItemJean-Baptiste André Godin à monsieur Dureteste, 26 janvier 1864

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Dureteste, 26 janvier 1864

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (7)
Collation2 p. (57r, 58v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers. Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Dureteste, 26 janvier 1864, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 20/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/43034

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>26 janvier 1864</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
Destinataire<u>Dureteste</u>
Lieu de destinationCharleville-Mézières (Ardennes)

Description

RésuméSur le procès en contrefaçon opposant Corneau frères à Godin. Jean-Baptiste André Godin joint à son courrier une citation remise par Corneau frères. L'affaire doit être jugée le 15 février 1862. Godin explique à Dureteste qu'il veut interrompre l'action de Corneau frères en intentant un procès en déchéance du brevet sur lequel ils s'appuient pour dénoncer une contrefaçon de Godin. Godin demande à Dureteste de lui trouver un avoué qui sera à même de défendre son affaire et il l'informe qu'il amènera des appareils de chauffage au tribunal.

Mots-clés

Brevets d'invention, Consultation juridique, Fonderies et manufactures "Godin" Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 15/09/2022 Dernière modification le 26/04/2023